

Vos travaux de forage vous coûtent-ils de l'argent ?

Dans un bulletin envoyé en 2009, je vous communiquais un article paru précédemment dans le magazine Ground Water Canada. Cet article vous informait du fait que couper les prix des contrats peut sans doute faire augmenter l'achalandage dans l'immédiat, mais fera faire à l'entrepreneur moins de profits sur l'ensemble de ses contrats, ce qui diminuera de plus en plus la rentabilité de son entreprise avec le temps et pourra même la conduire à l'insolvabilité.

Je crois qu'il vaut la peine de rééditer cet article. Voici les petits calculs intéressants qu'il contenait :

- ▶ Si vous coupez vos prix de 3%, vous aurez besoin d'une augmentation de 13.6% de votre volume de ventes pour récupérer les pertes subies.
 - ▶ Si vous coupez vos prix de 5%, vous aurez besoin d'une augmentation de 25% de votre volume de ventes juste pour avoir le seuil de rentabilité.
 - ▶ Inversement, une augmentation de prix de 3% aura comme résultat de vous donner un profit de 3% de plus sur 90% de votre volume de ventes.
 - ▶ Au même effet, une augmentation de 5% résultera en un profit de 5% de plus sur 83.5% de votre volume de ventes.
- **Prière de noter que L'Hebdomadaire ne paraîtra pas au cours du mois de juillet. Il vous reviendra le 5 août prochain. Bonnes vacances à toutes et à tous !**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés